

Elephant

Quelques pages gribouillées s'envolaient, fin 2018, d'un container de la déchetterie. Il est question des moules perlières qui ont été protégées dans les premières années du XXI^e siècle. Nous avons transcrit cette archive obtenue par hasard, sans mention d'auteur.

Novembre 2001

J'ai à peine commencé le XXI^e siècle, et je me réveille avec un cauchemar, moi qui ne rêve jamais. L'Europe vient de placer la vallée de l'Ance du Nord et tous ses affluents dans la catégorie Natura 2000. Ce serait pour conserver l'« habitat » d'un peuplement rare de moules perlières. Quelle aberration ! On sait bien, nous tous qui vivons dans ce bassin versant de moyenne montagne, que nos cours d'eau sont condamnés à ressembler aux rivières de plaine plus ou moins gorgées de nitrates. Je sais, nous savons tous, que tel est leur destin. Car il s'agit bien de destin ; on ne peut inverser le cours des choses. Entre le changement climatique, que nous avons réussi à écarter des médias, et l'eutrophisation de toutes les eaux, causée par le développement de notre agriculture qui est la meilleure du monde, nos cours d'eau qui n'ont déjà plus d'écrevisses, vont être délaissés par les truites, par les ombles dont nous possédons une souche rarissime vieille de plusieurs centaines de milliers d'années... Et par les moules perlières ! Eutrophisation, quel beau mot, c'est le destin de la nature, ce qu'elle ferait elle-même, sans nous : des cours d'eau dépourvus de l'oxygène favorable aux truites et peu à peu comblés par des alluvions où poussent les renoncules qui fleurissent dans le courant.

On était tranquilles jusqu'à aujourd'hui ; on avait gagné, il restait juste à constater le déclin de la qualité de l'eau, obéir à la Nature, observer la diminution de la faune aquatique ; inutile de chercher à connaître le volume des déversements d'engrais et de pesticides, et de vouloir le freiner. Nous avons, avec l'appui du syndicat majoritaire, réussi à isoler les questions agricoles dans un bastion bien protégé mis à l'abri des élus et des médias : un Etat dans l'Etat entièrement basé sur l'usage de pesticides, non, non, ce ne sont pas des poisons, ce sont des médicaments qui garantissent l'augmentation des rendements et des profits de nos coopératives. Nous avons propagé notre modèle de développement à l'ensemble du monde, chinois, guatémaltèques, fuégiens, que sais-je... Et voilà ! Patatras !

Bon, ce n'était pas un cauchemar, c'est la réalité imposée par quelques rêveurs qui ne connaissent de l'agriculture que leur pot de marie-jeanne chétif artistement caché dans les géraniums et les volubilis de leur balcon. Alors que nous, nous travaillons pour la renommée de la France et pour l'exportation des fruits de notre travail. C'est nous qui nourrissons le monde. Et eux, là-bas, les bureaucrates ignorants se réveillent pour frapper d'interdits le moindre de nos ruisseaux.

Natura 2000, voyons, voyons, ce ne peut être aussi impératif ; il y a des failles dans le dispositif...

Janvier 2003

C'est bien ce que je pensais il y a deux ans. La meilleure faille, celle qui ouvre un gouffre béant, c'est la lenteur de la procédure. Ce n'est pas de l'hostilité, juste un certain recul. Du réalisme, quoi ! On fait patienter, on assure de sa bonne volonté, on démontre sa bonne foi. Ce sont les partenaires qui sont difficiles à convaincre, lents à se décider. Et puis, pourquoi se harnacher avec des obligations supplémentaires ? On nous assomme déjà avec des précautions qui vont à l'encontre de notre belle réussite, cette productivité accrue chaque année. Mettre en défens les bords des ruisseaux ; ne plus exploiter le sol jusqu'au bord, alors que chaque centimètre carré contribue à notre résultat d'exploitation. Et il leur faut, en plus, l'argument des ombles ou des moules perlières ! Elles font des perles ? Une sur 10 000 ? La belle affaire.

Et puis, je suis maître chez moi, non ? Là-bas, « on », un certain Le Grand, se plaint que : « Dix ans après son adoption... Natura 2000 soulève encore beaucoup d'interrogations, suscite de fortes appréhensions, voire des positions de refus émanant des acteurs et des gestionnaires locaux... ». Pourquoi 10 ans ? Ah oui, c'est vrai, c'est la Directive Habitats de 1992 (92/43/CEE, pour les nuls) qui a lancé le processus. Interrogations, appréhensions, refus, il y va fort Le Grand. Mais les acteurs locaux n'en ont rien à foutre de la préservation des habitats. On travaille, nous, on s'endette pour le bien de l'humanité. Nos dirigeants syndicaux nous le rappellent à chaque manifestation publique ; ils font venir un missionnaire famélique et barbichu pour nous rappeler combien nos productions sont vitales pour leurs ouailles du bout du monde. Encore un effort, encore plus de maïs et de lait, et des gamins mal nourris pourront enfin grandir avec nos bons yaourts mis à la portée du maigre budget de leurs parents. Nous sommes des bienfaiteurs mondiaux ; alors, les lamproies de Planer ? sans blague, il y avait des bestioles pareilles dans nos ruisseaux ? Et c'est à cause d'elles qu'on va nous empêcher de nourrir le monde ? Le bien commun, ça vous dit quelque chose ?

Avril 2007

Eh bien, c'est fait, je viens de l'apprendre, triste printemps. Le réseau de sites Natura 2000 a été validé le 21 mars dans notre pays. Nous étions les derniers, avec les Polonais. L'Europe nous a fait les gros yeux, et les avortons qui prétendent avoir barre sur nous se sont couchés. Alors qu'on gère leur plan Ecophyto à la perfection ; on a même réussi à augmenter la quantité de pesticides, pardon, de phytosanitaires ; produits phytopharmaceutiques, comme nous le rappelle le préposé au développement de l'agriculture conventionnelle, notre sympathique salarié de la Fredon qui vient si souvent nous faire connaître les dernières inventions qui soignent nos récoltes.

Arroser nos cultures de façon préventive, c'est la meilleure des assurances ! la récolte garantie ! Mais, le temps passe lentement pour certaines choses. Qui vivra, verra.

Janvier 2008

On n'est jamais si bien trahi que par les siens, enfin, les voisins. Ceux de la Dore ont aussi retrouvé quelques moules perlières et vont lancer un Docob. Un quoi ? un Document d'objectifs : une liste d'objectifs à atteindre avec certaines procédures encore à découvrir. Mais c'est la guerre ! Objectif N°1, Pan ! Atteint ; N°2, Pan ! avec des munitions bien ridicules, 250 € par ci, 300 par là. C'est toujours bon à prendre. Oui, mais que devient notre libre arbitre ? On a du temps, la décision est longue à venir jusqu'à la mise en route du projet. Il faut consulter tous les riverains, les réunir, bâtir une stratégie qu'on leur propose d'accepter ; obtenir leur acceptation, notre accord, puisque tout doit se faire par contrat ; c'est notre soit-disant volonté qui servira à masquer cette emprise stupide qui ne changera rien à la santé de l'habitat, comme ils disent, des moules ou autres reliques d'un temps révolu. De toutes façons, c'est l'arrêté préfectoral qui décide. Nous, on aménage.

Décembre 2015

Voilà, c'est fait, le Docob de la Dore est validé. Seigneur ! je n'aurais jamais cru que je parlerais un jour un tel jargon. Comme si on n'était plus chez soi ; il faut habiter (Ha Ha, la Directive Habitat) un autre pays, celui des chartes signées en traînant les pieds qui nous feront revenir cent ans en arrière quand les moules peuplaient les fonds de nos rivières. Il n'y avait alors pas de sédiments porteurs de renoncules ; les galets n'étaient pas devenus glissants avec des micro-algues quasi invisibles mais bien efficaces pour vous faire basculer dans l'eau froide, pas si froide que ça d'ailleurs. L'eau se réchaufferait ? Et alors ? On va lutter contre le changement climatique ? Comment ? Avec quoi ?

Décembre 2017

Chez nous aussi, la vallée d'Ance, le Docob avance avec ses subventions minables, ses modifications minuscules, ses protections dérisoires. Ses belles images de tout ce qu'on va protéger, faire revivre, Ah ouiche ! Mais nous, on avait prévu le coup. Ce n'est pas à un vieux singe qu'on apprend à faire la grimace. Nous avons formulé, par avance, une exigence et une seule : ne rien changer à nos pratiques agricoles. Il nous faut vivre, élever nos enfants rembourser nos dettes. Ce n'est pas en cessant de fertiliser et de soigner nos cultures que nous garderons les écoles ouvertes, les voitures jaunes de la Poste, le goudron bien solide de nos routes. On ne change rien, et les moules se débrouilleront avec ce qu'on leur offre.

Simplissime : ne pas prononcer, et encore moins écrire, le mot fatidique : Nitrate. Il paraît que l'on sait depuis 2001, ou avant, qu'un peu de nitrate, même pas deux milligrammes par litre, suffit à dézinguer nos moules. Et il y en a combien, de nitrates, dans l'Ance ? dans l'Arzon ? dans la Dore ? Si on ne le sait pas, on ne peut pas l'accuser d'être trop abondant ! Pas besoin de refuser des campagnes de mesures : « ils » ont compris que nous n'en voulons pas. Nous avons des truites, des ombles et même des lamproies de Planer ! Qu'on arrête de nous casser les noix avec les moules. Il y en a encore, 30 par ci, 53 par là. On peut bien continuer comme avant. Le préfet a signé l'arrêté ? Grand bien lui fasse si ça lui donne l'impression d'exister.

Décembre 2018

Hé hé, on se défend bien quand même. On ne sait toujours pas de quoi souffrent les moules de l'Arzon. Et toutes les autres. Il a quand même fallu expliquer que les micro algues et les galets glissants, cela venait du nitrite qui est une transformation du nitrate, mais vite, sans insister. Aucune mesure de nitrate n'a été donnée, et pour cause, il n'y en a toujours pas, pas plus que pour l'Ance. Ces larves qui prétendent nous régenter ont bien compris la leçon. On les laisse s'amuser avec les enfants des écoles : un dessin animé démontre l'activité de la structure porteuse qui vient le projeter au Copil. Nom d'une pipe, voilà que je parle le jargon du nouveau pays comme si j'y étais né (Copil : comité de pilotage). On va parler des moules, les mettre en images, en chansons, dommage que Johnny il soit déjà mort. Plus on mettra les moules sur le devant de la scène, plus on oubliera qu'elles vont disparaître, plus on nous laissera nourrir le monde. Et engraisser nos coopératives !